



Association des Parents d'élèves des Ecoles du Parc

<http://ape-ecoleduparc.jimdo.com/>

Assemblée Générale du 15 septembre 2015

Présents : Cornuault Karine, Trillaud Patricia, Revel Vanessa, Giroud Stéphane, Ossédat Emilie, Chevran-Breton Nathalie, Laurent Florie, Voinot Aurélia, Moulin Florence, Bardès Clément, Latruffe Audrey, Lemesre Fabienne, Périnet Géraldine

1. Présentation de l'association

A te vendre des sacs ou des torchons avec les dessins de tes enfants...

A te faire grossir avec du fromage...

Ben, pas que ça...



A quoi ça sert le Conseil des Parents d'Elèves (CPE) ?

Le fromage, les sacs, etc. c'est la partie « sou des écoles » :

- C'est pour payer des intervenants extérieurs (spectacles et autres)
 - Une partie des sorties scolaires (la Mairie paie le transport, la coopérative et nous, le reste)
 - Des jeux éducatifs, du matériel, etc.
- *Bref, les enseignantes choisissent ce qu'elles veulent en fonction du programme et du thème abordé et, nous, on finance à hauteur de nos capacités.*

Et puis, il y a la partie « délégués des parents d'élèves » :

- Ce sont les représentants élus (membres de la FCPE) par les votes des parents (le 9 octobre cette année) qui vont au conseil d'école
 - Au conseil d'école, se trouvent tous les enseignants et les adjointes à la Mairie chargées des affaires scolaires
 - Donc, c'est là, qu'on râle (ou pas !) sur le prix des TAP, les animateurs, les surveillants de la cantine, les toilettes bouchées, le manque d'intimité, le chauffage, la climatisation, etc. On peut aussi en profiter pour rendre attentifs les enseignantes sur les nouveaux « jeux dangereux » inventés ou subit par nos progénitures...
- *En clair, c'est là, que vous êtes importants parce que, nous, on ne sait pas tout... Si vous n'avez pas l'occasion de voir l'enseignante de votre enfant mais que vous avez quelque chose à dire (réclamation ou félicitation, on prend tout), vous pouvez le faire par mail ou à l'oral si vous connaissez un délégué. conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr*



Et pour tout ça, il faut beaucoup de gens ...

Alors, on recrute !

Ok, il n'y a pas de salaire, mais des personnes sympas et motivées alors, même si vous n'avez pas beaucoup de temps à donner, c'est déjà ça !!!

2. Bilan Moral et financier

Cf Annexe

- Ventes de fromages : les deux premières ventes ont rapporté plus de 1000 euros, la troisième, presque 500 euros. Deux ventes par an semblent suffisantes.
- Vente de sapins : peu de bénéfices. Une vente a aussi lieu au collège. Ne sera probablement pas renouvelée.
- Vente de sacs isotherme : a rapporté plus de 1000 euros et facile à mettre en place.
- Tombola : toujours appréciée par les enfants qui partent en classe de neige.
- Vide grenier : a rapporté plus de 200 euros pour beaucoup d'investissement et de grandes difficultés d'ordre organisationnel et dans le respect du règlement mis en place.
- Kermesse : un grand succès !!! Bénéfice plus de 500 euros mais surtout des enfants et des parents ravis ! Nous sommes heureux d'avoir pu bénéficier de l'aide de nombreux parents.
- 4700 euros donnés aux écoles pour différentes manifestations.

3. Démission du bureau et élection du nouveau bureau

Comme prévu dans les statuts de la FCPE, le bureau démissionne en totalité. Un nouveau bureau est élu :

- Présidente : Patricia Trillaud (élue à l'unanimité)
- Vice-présidente : Fabienne Lemesre (élue à l'unanimité)
- Trésorier : Clément Bardès (élu à l'unanimité)
- Vice-trésorière : Nathalie Chevrant-Breton (élue à l'unanimité)
- Secrétaire : Géraldine Périnet (élue à l'unanimité)
- Vice-secrétaire : Aurélia Voinot (élue à l'unanimité)

Prochaine réunion le 4 novembre 20h30.